

"Je veux d'abord sensibiliser la communauté internationale sur ce qui se passe dans mon pays"

Autor(en): **Nang Charm Tong / E.J.-R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[93] (2005)**

Heft 1497

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282922>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Je veux d'abord sensibiliser la communauté internationale sur ce qui se passe dans mon pays. »

Nang Charm Tong est active au sein de la Shan Women's Action Network (SWAN), association qui se bat pour aider les femmes réfugiées Shan à la frontière birmano-thaïlandaise¹.

PROPOS RECUEILLIS PAR E.J.-R.

L'émilie: Quel est votre parcours ?

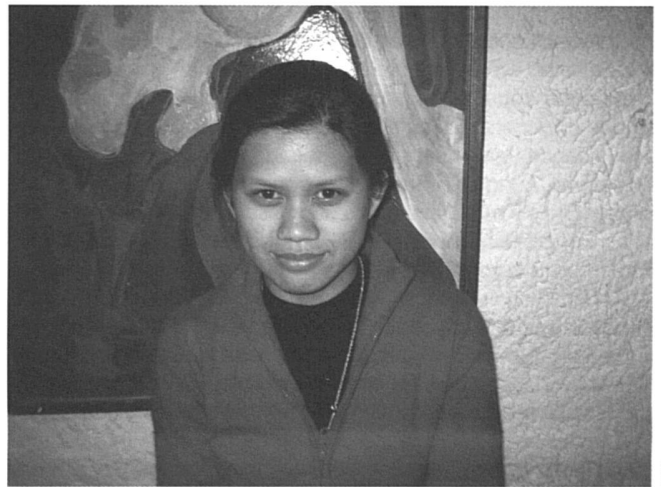
Charm Tong: Je suis née dans l'Etat Shan. J'ai grandi dans une zone de combat jusqu'à l'âge de six ans. Puis mes parents m'ont envoyée dans un orphelinat catholique à la frontière entre l'Etat Shan et la Thaïlande. J'ai eu de la chance, car en grandissant, j'ai découvert combien les gens souffraient de l'oppression. Je me suis alors engagée, d'abord comme stagiaire puis comme professionnelle dans la SWAN afin d'aider les femmes sur la frontière birmano-thaïlandaise.

L'émilie: Quelle est la situation dans l'Etat Shan ?

Charm Tong: Depuis 1996, plus de 400'000 personnes ont été déplacées ou condamnées à l'exil. En effet, la junte militaire se déplace constamment à l'intérieur de l'Etat Shan, utilisant les populations villageoises comme esclaves et exerçant une féroce répression, sous prétexte que ces populations sont de mèche avec la résistance. En réalité, la junte s'assure le contrôle des gisements de pierres précieuses et de la production du teck, tout en se gardant des velléités sécessionnistes. Le modus operandi de cette junte est toujours le même, comme elle a besoin d'ouvrier-e-s pour la construction des bases militaires, des routes et des voies de chemin de fer, et de porteurs pour les munitions, elle exige que chaque famille choisisse un de ses membres pour servir d'esclave deux à trois semaines par mois. En général, ce sont les enfants qui sont choisis, car les parents doivent rester sur leurs terres afin de les cultiver pour ne pas mourir de faim, d'autant que les militaires pillent des champs entiers pour subvenir à leurs propres besoins.

L'émilie: Quelle est la situation spécifique des femmes ?

Charm Tong: Les femmes souffrent de tous les problèmes dont sont affectés la population dans son ensemble: esclavage, meurtre arbitraire, etc. Mais en plus, elles doivent supporter une violence sexuelle sans limite. Lorsqu'elles sont recrutées comme esclaves, non seulement elles construisent les routes et portent les munitions et les armes tout le jour, mais en plus quand vient la nuit, elles deviennent les esclaves sexuelles des militaires. En outre, elles souffrent de l'état sanitaire catastrophique du pays. La mortalité en couche, par exemple, est très élevée: Sur 100000 femmes qui accouchent, 1000 meurent, alors qu'en Suisse seules sept femmes meurent sur 100'000 accouchements. Et celles qui arrivent à traverser la frontière thaïlandaise ne sont pas à l'abri non plus. Elles doivent pour survivre travailler comme femmes de ménage, voire comme prostituées, pour des salaires de misère, avec en plus la menace constante de se voir expulsées.



DR

L'émilie: Quelle est la position de la Thaïlande par rapport à ce qui se passe en Birmanie et dans l'Etat Shan.

Comment la Thaïlande gère-t-elle la situation ?

Charm Tong: Pour nous les Shan, la situation est très difficile, car la Thaïlande ne nous reconnaît pas comme réfugiés politiques. Et ceci pour plusieurs raisons. Avant 1996, il y avait peu de réfugié-e-s Shan en Thaïlande, car un groupe armé, dirigé par un narcotrafiquant nommé Khunsa, unifiait la résistance et maintenait la junte relativement éloignée de l'Etat Shan. Mais Khunsa a passé un accord avec la junte en 1996, et l'armée birmane s'est avancée dans le territoire, faisant les ravages que l'on sait. Face à l'exode massif des Shan, le gouvernement thaïlandais a eu peur d'être envahi. De plus, les Shan parlant le Thaï, les Thaïlandais considèrent qu'il est facile pour eux de s'intégrer. A cela s'ajoute que les opposants historiques au gouvernement birman sont les Karens, les Shan sont donc perçus comme des réfugiés économiques, les camps de réfugiés du HCR sont donc réservés aux Karènes. Quoi qu'il en soit, la Thaïlande est un pays qui n'a pas signé la Convention de Genève et sa clause de non-refoulement. Il y a trois ans, le gouvernement thaïlandais a voulu donner des permis aux réfugié-e-s Shan, permis qui coûtaient 1300 Bats. Mais lorsque l'on sait qu'en moyenne un-e ouvrier-e ou un-e serveur-euse gagne 300 Bats par mois, on se rend compte que très peu de réfugié-e-s auraient pu s'offrir une vie officielle.

L'émilie: Quelles actions menez-vous pour aider les femmes sur la frontière birmano-thaïlandaise ?

Charm Tong: Nous nous battons sur plusieurs fronts, car les besoins sont immenses. Notre première tâche consiste à récolter des informations et à les diffuser le plus largement possible par le biais de notre site Internet et de la radio. Nous essayons d'obtenir des renseignements sur la situation humanitaire, mais nous tentons également de fournir des informations aux populations qui accèdent à notre site ou qui nous écoutent. Nous donnons des conseils de santé, par exemple sur le SIDA. Nous avons une école, une clinique, des groupes de soutien psychologique pour les femmes qui ont été violées, des programmes de formation et de sensibilisation aux questions genre, par exemple sur la violence domestique, et aux questions politiques. Nous intervenons aussi dans les cas d'urgence. Dernièrement, une jeune femme de 17 ans s'était réfugiée dans la forêt avec son mari pour échapper aux militaires. Elle était en fin de grossesse. Malheureusement, les militaires les ont retrouvés. Ils ont attaché le mari à un arbre et à dix ont violé la jeune femme six heures durant. Elle s'est évanouie et à son réveil, elle était seule et le travail avait commencé. Elle a mis son bébé au monde, des gens de la région l'ont trouvée et l'ont emmenée en Thaïlande, totalement démunie. Le réseau l'a alors pris en charge.

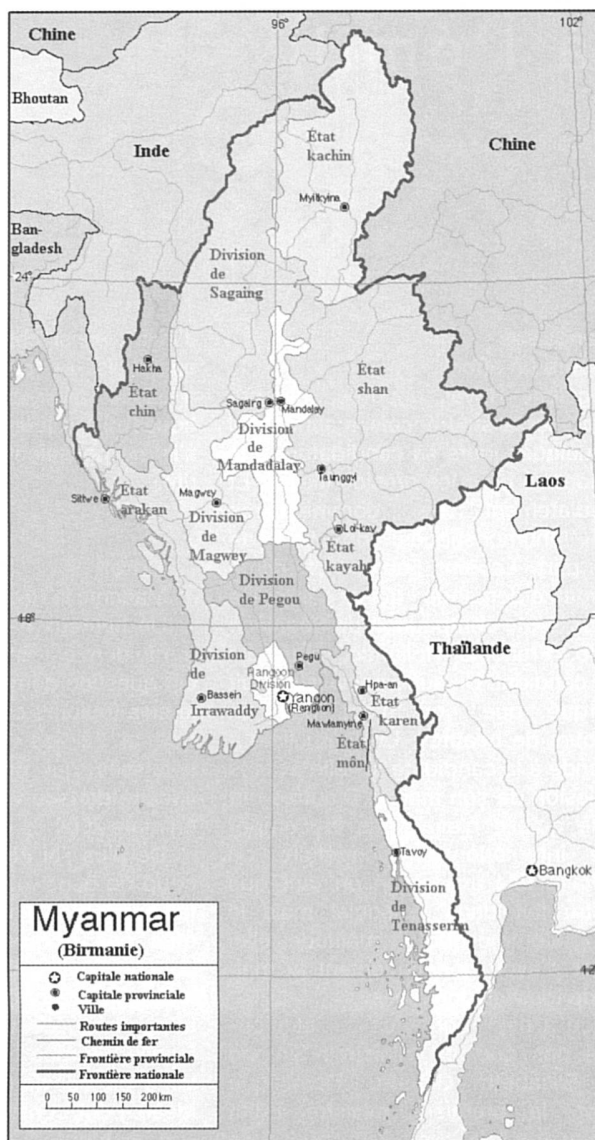
L'émilie: Qu'attendez-vous de votre passage en Suisse ?

Charm Tong: Je veux d'abord sensibiliser la communauté internationale sur ce qui se passe dans mon pays. Je veux que les gens sachent que le viol ethnique est une arme de guerre de plus en plus fréquemment utilisée, en toute impunité. J'aimerais aussi que la communauté internationale fasse pression sur les gouvernements birman et thaïlandais pour faire cesser ces exactions. D'ailleurs, la communauté internationale a tout à y gagner, car l'instabilité dans cette région est un grave problème. Elle permet toutes sortes de trafics: de drogue et de réfugiés notamment, sans compter les ressources naturelles dont la Birmanie est riche. L'ONU essaye bien d'exercer quelques pressions, son rapporteur spécial a dressé un tableau très clair de la situation, mais pour l'instant cela n'a servi qu'à ce que la junte chasse l'ONU du territoire. Il faut donc que l'ONU exerce des pressions encore plus fortes et fasse plier le gouvernement birman. Pour cela, nous avons besoin que l'opinion internationale soit de notre côté.

L'émilie: Vous avez reçu un prix pour votre action, êtes-vous satisfaite?

Charm Tong: Oui, je suis très contente, car c'est une reconnaissance du problème qui touche l'Etat Shan. C'est également une reconnaissance du travail accompli par le réseau et une façon de saluer le courage des femmes qui osent briser le silence. C'est un peu d'espoir, pour le futur.

¹www.shanwomen.org
²2005 REEBOK HUMAN RIGHTS AWARD RECIPIENT



La Birmanie: mosaïque de populations

L'État birman englobe un nombre considérable d'ethnies : les Birmans (75 %), les Shans (11 %), les Arakans (6 %), les Karens (5 %), les Môn (3 %), les Kachins (2,5 %), les Chins, les Karennis (Kayahs), les Lahus, les Rohingyas, les Gurkhas, les Palaungs, les Méos (Hmongs), les Nagas, les Akhas, les Lisaws, les Kadus, les Was, les Mokens (ou Mawkens), etc. Le pays compte aussi 150 000 Chinois et 800 000 Indiens. Trois de ces ethnies font souvent parler d'elles parce qu'elles se révoltent contre l'ethnie majoritaire birmane : les Karens, les Kachins et les Shans. De plus, les Was vivant sur la frontière avec la Chine sont périodiquement en insurrection.

Les Birmans constituent le groupe ethnique le plus important, forment 75 % de la population et parlent le birman. L'alphabet du birman repose sur le sanskrit et le pali, les deux langues sacrées du bouddhisme. Les minorités de ce pays, pour leur part, représentent environ 23 % de la population totale, occupent les deux tiers du territoire et parlent une centaine de langues: le shan (11 %), l'arakan (6 %), le karen (5 %), le môn (3 %), le kachin (2,5 %), le chin, le karenni, le lahu, le rohingya, etc. En plus du birman, l'anglais, le chinois et le thaï sont très utilisés dans ce pays en tant que langues véhiculaires.

Source : Jacques Leclerc, www.tifq.ulaval.ca/axl/